



# Le CREAI fête ses 60 ans

## CONFÉRENCES TERRITORIALES

Clermont-Ferrand - 18 juin

Valence - 24 juin

Chambéry - sept. (date à préciser)

## ÉVÉNEMENT RÉGIONAL

**SAVE THE DATE**

**10 octobre 2024**

14h-21h à Lyon



**Inscrivez-vous**  
**Nombre de places limité**



## DU « FAIRE POUR » AU « FAIRE AVEC » : QUELLES EVOLUTIONS NECESSAIRES DE LA FORMATION ET DE LA PRATIQUE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX GRACE AUX SAVOIRS EXPERIENTIELS ?

Les savoirs expérientiels, qui proviennent des expériences uniques vécues par des individus en raison de leurs conditions de vie, de leur état de santé ou de leur environnement, sont souvent considérés comme rares et originaux.

L'intérêt pour ces connaissances remonte aux années 1970, avec les premiers travaux en psychologie et en sciences de l'éducation sur l'apprentissage par l'expérience. En France, cette approche a commencé à gagner du terrain dans les années 1990, particulièrement dans le domaine de la formation pour adultes. Dans le secteur social et médico-social, les savoirs expérientiels ont été officiellement reconnus avec le décret n°2017-877 du 6 mai 2017, qui souligne l'importance de la participation des personnes dans leur propre accompagnement et au sein des structures qui les accueillent.

Cependant, malgré cette reconnaissance, les professionnels qui cherchent à promouvoir ces savoirs, tels que les pair-aidants ou les formateurs-pairs, rencontrent encore des difficultés pour s'établir. Dans notre société, les connaissances académiques sont souvent privilégiées, tandis que les savoirs d'expérience ou d'usage sont sous-estimés, considérés à tort comme des expériences uniquement individuelles.

Les intervenantes de notre table ronde nous démontreront que la reconnaissance des savoirs expérientiels est nécessaire pour offrir un accompagnement inclusif et adapté à la diversité des besoins individuels, dans un contexte où les notions d'individualisation, de pouvoir d'agir et d'autodétermination ont été intégrées au secteur social et médico-social.

Avec elles, nous tenterons d'aborder les questionnements suivants : que signifie être une personne concernée et comment une expérience personnelle devient-elle un savoir ? Existe-il différents types de savoirs expérientiels ? Quels sont les moyens de reconnaître et de valoriser ces savoirs ? Pourquoi est-il nécessaire de placer le savoir expérientiel au cœur des formations et en quoi cela peut-il transformer les pratiques des travailleurs sociaux, qu'ils soient en poste ou en devenir ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les formateurs-pairs et quels devraient être les écueils à éviter ? Plus concrètement, comment le savoir expérientiel est-il intégré dans les formations en travail social et comment cela influence-t-il les pratiques professionnelles ?

Inscrivez-vous



### INTERVENANTES

Hayath ABDOU - Enseignante – Lycée Sidoine Apollinaire

Julia BOIVIN - OJDB –Conseils & Formations

Céline LETAILLEUR - Intervenante experte d'usage : Chercheuse/Champs de la psychiatrie formation "Pair Aidance"

## PERSONNES RESSOURCES : COMMENT LES ACCOMPAGNER POUR QU'ELLES TROUVENT LEUR PLACE ?

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables, les personnes ressources (membre de la famille élargie, tiers digne de confiance, proche aidants, etc...) jouent un rôle essentiel en tant que piliers de soutien et de stabilité. En leur laissant la possibilité d'intervenir auprès de la personne concernée, elles adoptent une approche plus inclusive et holistique, enrichissant ainsi le processus d'accompagnement par la diversité des perspectives offertes.

Cette ouverture permet également de maintenir la personne accompagnée dans son écosystème social en lui permettant d'être entourée de personnes bienveillantes qui comprennent sa situation sans qu'elle ait à la répéter continuellement. Cette proximité favorise un environnement où elle se sent comprise et soutenue.

En encourageant les familles à trouver leurs propres solutions, les professionnels renforcent la capacité des familles à faire face aux défis, favorisant ainsi leur autonomie et leur résilience. Cela implique de fournir aux familles les ressources nécessaires pour surmonter les obstacles de manière autonome.

Les personnes ressources, grâce à leurs liens préexistants avec la personne concernée et leur confiance mutuelle, lui offrent une sécurité tant physique que psychologique. En reconnaissant et en valorisant ces relations, le bien-être et la stabilité de la personne vulnérable sont conservés.

Malgré les exigences légales et l'importance reconnue des personnes ressources, il peut subsister une certaine méfiance de la part des professionnels à leur égard, allant parfois jusqu'à de la suspicion injustifiée. Cette réticence peut provenir de diverses sources, notamment de craintes concernant la confidentialité des informations partagées ou de préoccupations quant à l'équilibre des rôles et des responsabilités de chacun.

Une fois cette barrière surmontée, il semble important de se questionner sur la manière de soutenir les personnes ressources dans leur rôle, de manière ajustée : de quoi ont-elles besoin ? comment ne pas leur imposer des exigences démesurées ? comment leur offrir la possibilité de prendre du recul si le poids de leur engagement devient trop lourd à porter ? Comment favoriser une communication ouverte en leur fournissant un soutien approprié afin de renforcer leur capacité à remplir leur rôle de manière efficace et bienveillante ?

Les intervenants de la table-ronde tenteront de répondre à ces questions.

Inscrivez-vous



### INTERVENANTS

Laurent Billaud - Directeur du Pôle Services & Développement de l'Adapei 07  
Mohamed L'Houssni – Directeur de l'Association Retis

**SAVE THE DATE**

**PLUS INFORMATIONS A VENIR**

**Chambéry - sept. (date à préciser)**

**Lyon - 10 octobre 2024, 14h-21h**

